



Durée de stage

Par AmandineAmandine

Bonjour!

J'ai des stagiaires en formation pro continue.

La durée légale d'un stage est de 924 heures soit 6 mois.

J'ai lu que "La durée maximale de 6 mois de stage est atteinte dès lors que le stagiaire a accompli, durant l'année d'enseignement, 924 heures de présence effective dans l'organisme d'accueil".

Est-ce à dire qu'un stagiaire qui est dans l'entreprise depuis 6 mois mais n'a effectué que 400 heures a le droit de continuer au delà des 6 mois, dans la limite de 924 heures?

Merci!

Par morobar

Bonjour,

Non

Cela veut dire que les 6 mois MAXIMUM sont atteints par équivalence au bout de 924 h.

Donc si le stagiaire fait ses 924 h en 5 mois====> 6 mois.

Mais s'il ne fait que 400 h le stage ne peut pas dépasser les 6 mois.